



Commune - COULOMMES

Document de valorisation financière et fiscale 2024

SGC COULOMMIERS

Principaux constats

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2020/2024
Produits réels de fonctionnement	392 082	422 808	515 144	477 247	477 083		-0,0 %	21,7 %
Charges réelles de fonctionnement	286 021	316 493	379 190	357 943	365 182		2,0 %	27,7 %
Capacité d'autofinancement brute	106 061	106 315	135 954	119 304	111 901		-6,2 %	5,5 %
Capacité d'autofinancement nette	-22 507	97 620	127 130	110 348	102 812		-6,8 %	-
Dépenses d'équipement	122 710	107 747	17 396	55 958	177 364		217,0 %	44,5 %
Dettes financières	721 926	149 822	140 997	132 042	122 953		-6,9 %	-83,0 %
Fonds de roulement	314 855	459 438	644 262	748 628	694 830		-7,2 %	120,7 %
Trésorerie	336 146	482 138	661 988	764 544	705 446		-7,7 %	109,9 %

REPERES

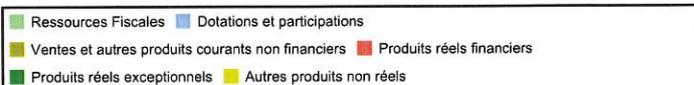
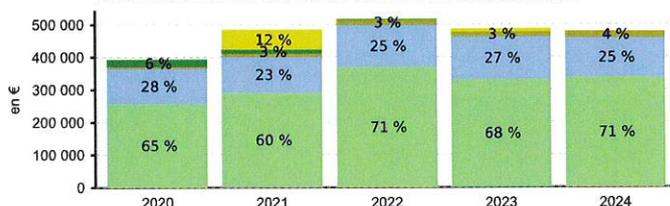
En €/hab	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	890	978	965	897
Charges réelles de fonctionnement	681	821	811	716
Capacité d'autofinancement brute	209	157	155	180
Capacité d'autofinancement nette	192	99	96	109
Dépenses d'équipement	331	388	414	380
Dettes financières	229	453	451	541
Fonds de roulement	1 296	669	643	556
Trésorerie	1 316	714	694	592

Les recettes de fonctionnement

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFR, TASCOT, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPERES

2024

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence			
		Département	Région	National	
Ressources Fiscales	629	643	665	523	
Dotations et participations	225	210	159	232	
Ventes et autres produits courants non financiers	35	123	139	140	
Produits réels financiers	0	0	0	1	
Produits réels exceptionnels	1	1	1	1	

Strate de référence :

Population : 536

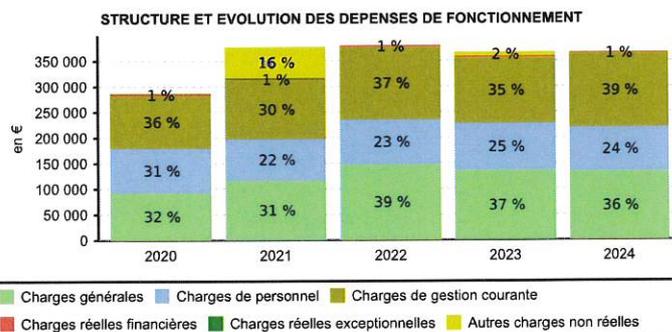
Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

En €	Évolution des principales recettes de fonctionnement					Évolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024
Ressources fiscales	255 872	289 678	368 137	330 358	337 212	2,1 %	31,8 %
Dotations et participations	108 808	111 578	129 355	130 669	120 805	-7,5 %	11,0 %
Ventes et autres produits courants non financiers	4 810	8 689	15 840	16 218	18 793	15,9 %	290,7 %
Produits réels financiers	1	0	0	2	2	0,0 %	100,0 %
Produits réels exceptionnels	22 590	12 863	1 811	0	270	-	-98,8 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).



REPERES

2024

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	248	301	309	255
Charges de personnel	162	343	349	319
Charges de gestion courante	268	166	141	127
Charges réelles financières	4	11	11	14
Charges réelles exceptionnelles	0	0	1	1

Strate de référence :

Population : 536

Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

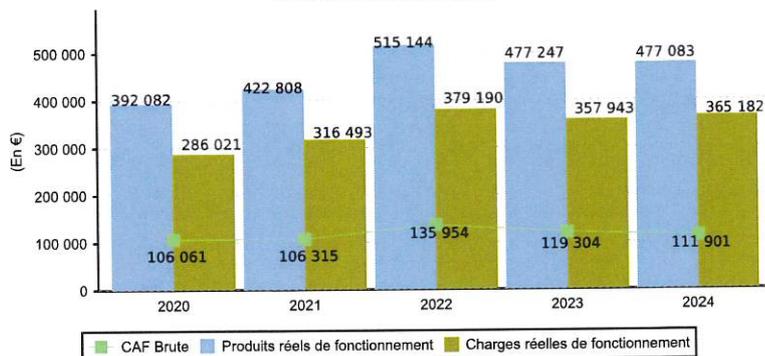
En €	Évolution des principales dépenses de fonctionnement					Évolution	
	2020	2021	2022	2023	2024	2023/2024	2020/2024
Charges générales	91 844	115 809	147 468	135 026	132 728	-1,7 %	44,5 %
Charges de personnel	87 240	81 696	87 511	92 720	86 826	-6,4 %	-0,5 %
Charges de gestion courante	102 523	114 691	142 043	128 160	143 579	12,0 %	40,0 %
Charges réelles financières	3 828	2 298	2 169	2 037	1 904	-6,5 %	-50,3 %
Charges réelles exceptionnelles	585	2 000	0	0	144	-	-75,4 %

L'autofinancement brut et net

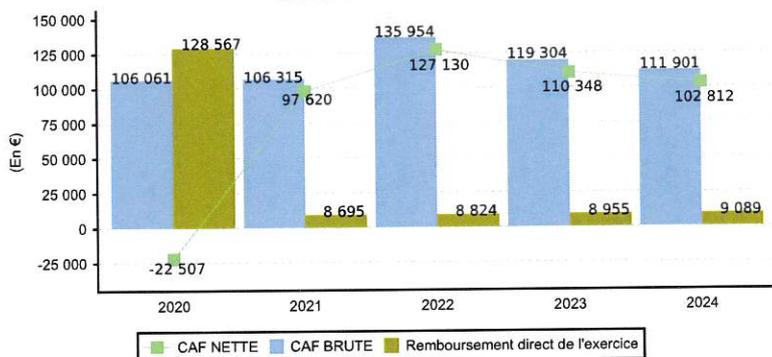
La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



EVOLUTION DE LA CAF NETTE

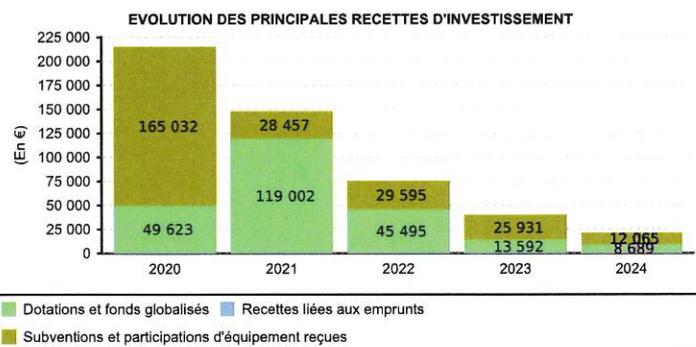
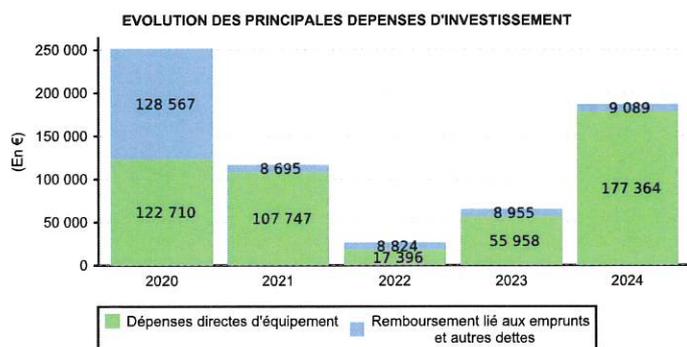


La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Les opérations d'investissement



REPERES

En €/hab	2024			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	331	388	414	380
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	17	60	60	73

REPERES

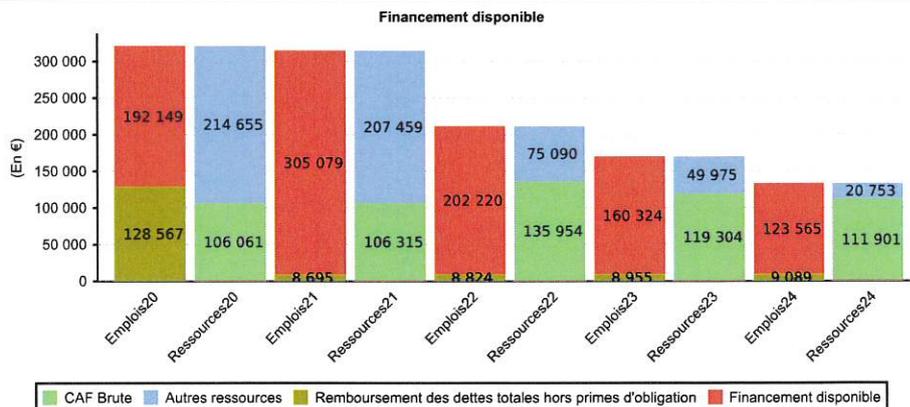
En €/hab	2024			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	16	58	59	56
Recettes liées aux emprunts	0	56	49	59
Subventions et participations d'équipement reçues	23	128	145	120

Le financement des investissements

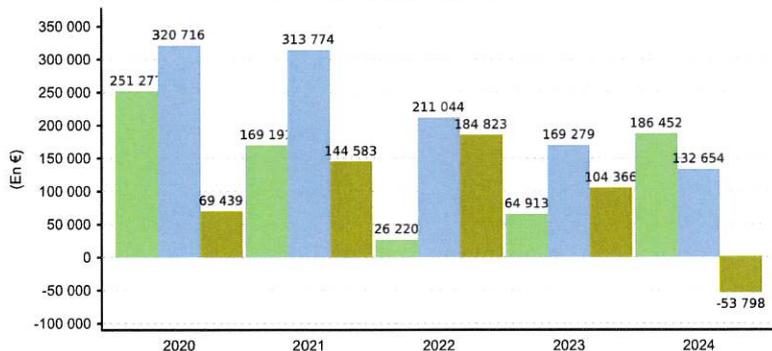
Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il se compose des éléments suivants :

1. La CAF nette,
2. Les subventions et dotations d'investissement,
3. Les cessions d'actif.



Financement des investissements



Le financement des investissements

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la collectivité constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente l'impact sur le fonds de roulement.

La variation du fonds de roulement correspond :

1. à un prélèvement sur les réserves lorsque les ressources d'investissement de la collectivité sont inférieures à son niveau de dépenses d'investissement,
2. à un abondement des réserves lorsque les dépenses d'investissement se révèlent inférieures aux ressources (dont emprunts nouveaux) que la collectivité peut mobiliser.

Bilan

BILAN EN 2024

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 4 527 091	Ressources propres 5 098 967	
Actif circulant 645	Dettes financières 122 953	Fonds de roulement net global 694 830
Trésorerie 705 446	Passif circulant 11 262	BFR -10 617

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = \underline{\hspace{2cm}} \quad 705\,446$$

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

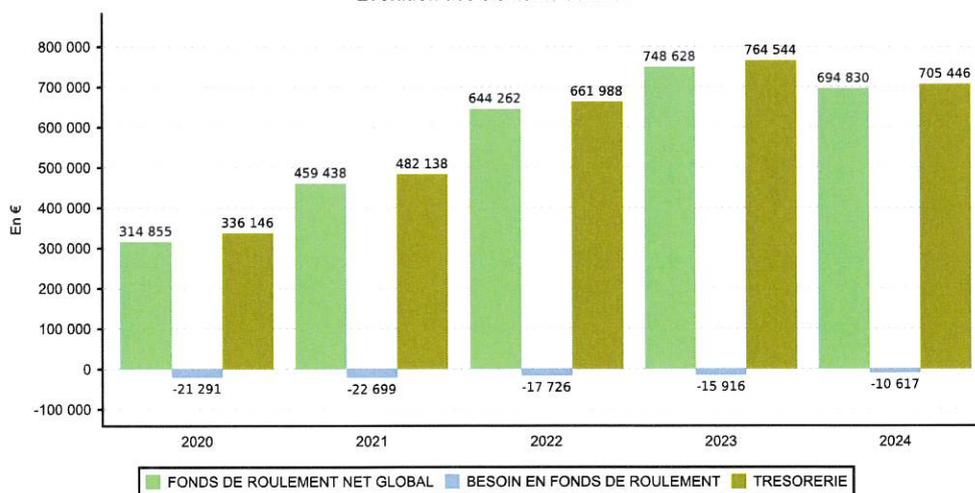
Le bilan est ici représenté sous sa forme " fonctionnelle ".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé " fonds de roulement ". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

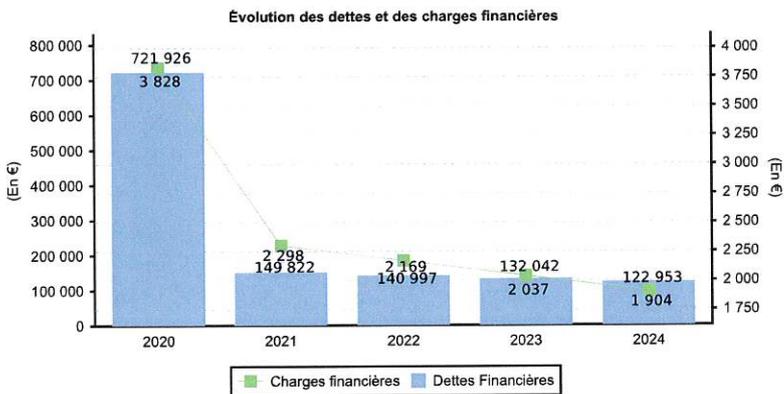
L'équilibre financier du bilan

Le fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement	La trésorerie
<p>Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).</p> <p>Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin de fonds de roulement (c'est-à-dire de financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.</p>	<p>La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement</p>

Evolution des éléments du bilan



Endettement

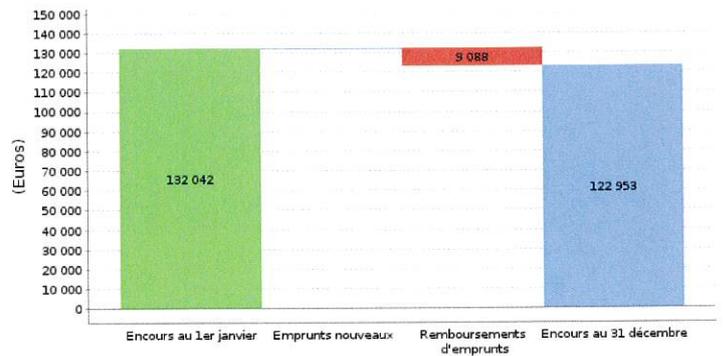


L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
2. des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts).

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2024



COULOMMES (64080)

APTITUDE DE LA COLLECTIVITÉ A AUTOFINANCER SES INVESTISSEMENTS	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2023-2024 en %
charges de fonctionnement réelles	316 493,00 €	379 190,00 €	357 943,00 €	365 182,00 €	2,02 %
(+) remboursement de la dette (annuité en capital)	8 695,00 €	8 824,00 €	8 955,00 €	9 089,00 €	1,50 %
(/) recettes réelles de fonctionnement	422 808,00 €	515 144,00 €	477 247,00 €	477 083,00 €	-0,03 %
CAC Coefficient d'autofinancement courant *	0,77	0,75	0,77	0,78	

* saisie automatique

- Seuil d'alerte $\geq 0,95$
- Seuil de criticité $\geq 1,05$

- Moyenne strate départementale 2022 :
- Moyenne strate départementale 2023 : 0,87

Le coefficient d'autofinancement courant mesure l'aptitude de la collectivité à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes

CAF BRUTE *	106 315,00 €	135 954,00 €	119 304,00 €	111 901,00 €	-6,21 %
					-7 403,00 €
CAF BRUTE COMMUNALE PAR HAB.				208,8 €	
CAF BRUTE PAR HAB. MOYENNE DEP.				194 €	

La CAF brute traduit la capacité de la collectivité à financer, par son fonctionnement courant, ses opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, ...). Elle permet donc d'évaluer les possibilités réelles de la commune à réaliser ses projets

CAF NETTE				102 812,0 €	
-----------	--	--	--	-------------	--

COULOMMES (64080)

MARGE DE MANŒUVRE EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2023-2024 en %
charges de personnel	81 696,00 €	87 511,00 €	92 720,00 €	86 826,00 €	-6,36 %
contingents et participations obligatoires	88 768,00 €	110 657,00 €	96 192,00 €	110 284,00 €	14,65 %
charges d'intérêts	2 298,00 €	2 169,00 €	2 037,00 €	1 904,00 €	-6,53 %
/ recettes réelles de fonctionnement *	422 808,00 €	515 144,00 €	477 247,00 €	477 083,00 €	-0,03 %
RIGID	40,86 %	38,89 %	40,01 %	41,71 %	

* saisie automatique

- Seuil d'alerte > 50%
- Seuil de criticité > 56%

- moyenne départementale de la strate 2023 : 42,60 %

Le ratio de rigidité des charges structurelles permet d'apprécier la proportion des dépenses « obligatoires », à savoir les charges de personnel, les contingents et participations (par exemple la participation des communes aux services départementaux d'incendie et de secours) et les charges d'intérêts par rapport aux produits de fonctionnement réels. Plus ce ratio est élevé, plus la marge de manœuvre de la collectivité est faible

COULOMMES (64080)

COUVERTURE DES CHARGES RÉELLES PAR LE FONDS DE ROULEMENT	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2023- 2024 en %
Fonds de roulement (A)	459 438,00 €	644 262,00 €	748 628,00 €	694 830,00 €	-7,19 %
Base 365 jours	365	365	365	365	
(/) Charges réelles de fonctionnement *	316 493,00 €	379 190,00 €	357 943,00 €	365 182,00 €	2,02 %
Le FDR COUVRE X JOURS DE CHARGES RÉELLES	529,85	620,15	763,39	694,48	-9,03 %
Le FDR COUVRE X MOIS DE CHARGES RÉELLES (B)	17,66	20,67	25,45	23,15	

- **Seuil d'alerte < 60 jours ou 2 mois**
- **Seuil de criticité < 30 jours ou 1 mois**

- **Moyenne départementale de la strate en 2022 : jours**
- **Moyenne départementale de la strate en 2023 : 309 jours**

Le ratio de couverture des charges par le fonds de roulement, exprimé en nombre de jours, a pour objet d'apprécier la capacité de la collectivité à couvrir ses charges courantes par ses réserves, sans risque de rupture des paiements. Un ratio insuffisant pourra se matérialiser par une trésorerie insuffisante et la mise en place d'ordres de priorité.

CAPACITÉ THÉORIQUE D'INVESTISSEMENT Hors délai prudentiel des 2 MOIS *	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2023- 2024 en %
FDR COUVRE X EUROS de charges réelles par mois (A / B = C)	26 013,12 €	31 166,30 €	29 419,97 €	30 014,96 €	-5,60 %
Hors délai prudentiel des 2 mois, le FDR COUVRE X MOIS DE CHARGES RÉELLES (B - 2 mois = D)	15,66	18,67	23,45	21,15	25,57 %
Capacité théorique d'investissement en € (1) (C * D = E)	407 411,75 €	581 929,40 €	689 788,05 €	634 800,08 €	

* saisie automatique

(1) fraction du FDR consacré à un investissement après couverture des 2 mois de charges réelles

Capacité théorique d'investissement communale par habitant
Moyenne départementale capacité théorique d'investissement par hab.

1 184 €
450 €

COULOMMES (64080)

RATIO D'ENDETTEMENT EN ANNÉES DE PRODUITS RÉELS	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2023- 2024 en %
encours total de la dette au 31/12/N (hors autres dettes)	149 822,00 €	140 997,00 €	132 042,00 €	122 953,00 €	-6,88 %
(/) recettes réelles de fonctionnement *	422 808,00 €	515 144,00 €	477 247,00 €	477 083,00 €	-0,03 %
RATIO END	0,35	0,27	0,28	0,26	

* saisie automatique

- Seuil d'alerte > 1,14
- Seuil de criticité > 1,51

- moyenne départementale de la strate 2022 :
- moyenne départementale de la strate 2023 : 0,48

Le ratio d'endettement permet d'apprécier le poids de la dette par rapport aux produits réels perçus par la collectivité sur un exercice. Ainsi et toutes choses égales par ailleurs, il permet d'apprécier la durée de remboursement de la dette à un instant T par affectation totale des recettes de fonctionnement.

COULOMMES (64080)

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES DE CAF BRUTE	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2023-2024 en %
Encours dettes financières*	149 822,00 €	140 997,00 €	132 042,00 €	122 953,00 €	-6,88 %
Encours autres dettes financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0 !
(/) CAF BRUTE *	106 315,00 €	135 954,00 €	119 304,00 €	111 901,00 €	-6,21 %
DESEND	1,41	1,04	1,11	1,10	

* saisie automatique

• seuil d'alerte > 7 années

• seuil de criticité > 10 années

• plafond national de référence : 12 années

• moyenne départementale de la strate 2022 :

• moyenne départementale de la strate 2023 : 2,51

La capacité de désendettement, également appelée ratio de solvabilité, permet d'apprécier le poids de la dette par rapport à la CAF brute et la capacité de la collectivité à recourir à l'emprunt. Ce ratio est primordial pour apprécier la situation financière d'une collectivité locale. Ainsi et toutes choses égales par ailleurs, il permet d'apprécier la durée de remboursement de la dette à un instant t par affectation totale de la CAF brute.

COULOMMES (64080)

INDÉPENDANCE FINANCIÈRE	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2022-2023 en %
Dettes financières *	149 822,00	140 997,00	132 042,00	122 953,00	-6,88 %
Ressources propres (Bilan fonctionnel : capitaux propres + amortissements + provisions)	4 581 229,00 €	4 791 382,00 €	4 966 313,00 €	5 098 967,00 €	2,67 %
Total Ressources stables *	4 731 051,00 €	4 932 379,00 €	5 098 355,00 €	5 221 920,00 €	2,42 %
RATIO (dettes / ressources stables)	0,03	0,03	0,03	0,02	

* saisie automatique

- seuil d'alerte > 0,10
- seuil de criticité > 0,15

Le ratio d'indépendance financière a pour objet d'analyser l'équilibre financier de la collectivité, en appréciant la part des dettes financières dans les ressources stables. Il se calcule en divisant le montant de l'encours des dettes par le total des ressources stables (cf. bilan fonctionnel).

COULOMMES (64080)

INDICATEUR DE SOLVABILITÉ	2021	2022	2023	2024	VARIATIONS 2022-2023 en %
CAF brute *	106 315,00 €	135 954,00 €	119 304,00 €	111 901,00 €	-5,45 %
/ recettes réelles de fonctionnement *	422 808,00 €	515 144,00 €	477 247,00 €	477 083,00 €	-0,03 %
TAUX ÉPARGNE BRUTE	25,14 %	26,39 %	25,00 %	23,46 %	

* saisie automatique

Communes moins de 10.000 hab :

- **bonne gestion > 15 %**
- **seuil d'alerte < 10 %**
- **seuil de criticité < 7 %**

Communes plus de 10.000 hab :

- **bonne gestion > 12 %**
- **seuil d'alerte < 9 %**
- **seuil de criticité < 5 %**

Le taux d'épargne brute est un indicateur majeur de l'analyse de la solvabilité, qui complète l'étude de la capacité de désendettement. Il exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et qui sont disponibles pour rembourser la dette et pour investir.

- **moyenne départementale de la strate 2022 : %**
- **moyenne départementale de la strate 2023 : 19,54 %**

PNC SGC COULOMMIERS
Collectivité COULOMMES

Année : 2024
Mois : Décembre
Thème Général
Analyse Tableau de synthèse

Tableau de synthèse

		Décembre 2024	Décembre 2023	2023	2024
Suivi de la dépense	Nombre de lignes de mandats émises	479	467		
	Délai global de paiement	9,13	9,63		
	Taux de représentativité du DGP	100,00 %	100,00 %		
	Délai de paiement du comptable	3,01	5,47		
	Délai de paiement de l'ordonnateur	6,12	4,15		
	Part des mandats payés avec date d'échéance (en nombre)	37,85 %	35,31 %		
	Part des mandats payés à date d'échéance (en nombre)	98,77 %	38,26 %		
Recouvrement des produits locaux	Nombre de lignes de titres émises	142	119		
	Taux de recouvrement par collectivité exercice courant	98,58 %	100,00 %		
	Taux de recouvrement par collectivité exercice précédent	100,00 %	100,00 %		
	Taux de recouvrement par produit				
	Délai de recouvrement	21,15	14,23		
	Moyens d'encaissement en montant et en nombre cumulés				
	Moyens d'encaissement en régie en montant cumulé				
Montant moyen des actes de poursuites					
Gestion	Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel	45 %	54 %	56 %	
	Taux de consommation des dépenses d'investissement réel	28 %	13 %	13 %	
	Suivi des opérations à régulariser en dépense (en nombre)	6	5		
	Suivi des opérations à régulariser en dépense (en montant)	6 752	5 304		
	Suivi des opérations à régulariser en recette (en nombre)	10	13		
	Suivi des opérations à régulariser en recette (en montant)	91 699	107 154		
	Evolution de la trésorerie	705 446	764 544		
	Indicateur de pilotage comptable			100,00/100	100,00/100